



CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1238

Validité du 31/05/2019 au 30/05/2020



ACCREDITATION
N 5-0545,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 01/09/1993

Forme juridique : SA

Capital : 500 000

Dénomination sociale : CONSTRUCTIONS BOIS EMG

Sigle : E.M.G.

Z.A. DE FOURNELLO
22170 PLOUAGAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUINGAMP

Etablissement : Principal

Numéro Siret : 392 382 917 00038

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 05 775

Assurance Responsabilité travaux :

AXA FRANCE IARD 5801624404

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

AXA FRANCE IARD 5801624404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

Téléphone : 02 96 79 54 54

Fax : 02 96 79 52 36

Portable :

Responsabilité légale : JAOUANET MICHEL PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SU
FAILLER PATRICK PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE / MAROT OLIVIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsable Technique : THOMAS ERIC

Site internet : www.charpentes-emg.com

E-mail : sa@charpentes-emg.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	84	EFF4	16 989 803	CA8
Dans l'activité	4	EFF1	114 038	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution**	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date maj du D.U. : 25/01/2019	28/05/2019	27/05/2024

* Abréviations : PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire

** ou du plus récent renouvellement

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD